



académie
Poitou-Charentes

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

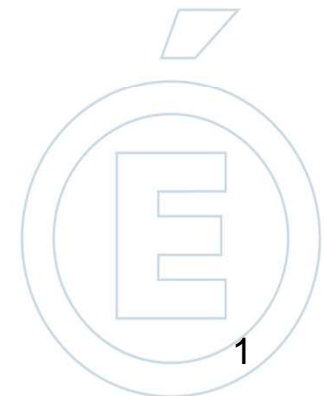
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté, Égalité, Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Troisième Préparatoire aux formations professionnelles

(BO n°31 du 01/09/2011)



Présentation générale

☉ *Objectifs généraux :*

- Permettre aux élèves de se remobiliser autour d'un **projet de formation**
- Viser la maîtrise du socle commun au palier 3
- Présenter le DNB (série au choix), éventuellement le CFG pour les élèves en grande difficulté

☉ *Poursuite d'études :*

- **2nde professionnelle** privilégiée (voie scolaire ou apprentissage)
- CAP pour certaines filières
- 2nde générale et technologique possible

☉ *Modalités d'organisation :*

- Horaires d'enseignement en partie annualisés et globalisés
- 216 heures de découverte professionnelle
- 72 heures d'accompagnement personnalisé
- LV2 (pour ne pas limiter les vœux d'orientation)

Une grille horaire indicative

Annexe 1

Horaires des enseignements applicables aux élèves de la classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles

Enseignements obligatoires

Français
Mathématiques
LV1, LV2
Histoire-géographie-éducation civique
Sciences et technologie
Enseignements artistiques
Éducation physique et sportive
Découverte professionnelle
Accompagnement personnalisé

Total

Heures de vie de classe

Horaire des classes de troisième « prépa-pro »

4 h 30
4 heures
4 heures
3 heures
4 heures
1 h 30
3 heures
6 heures (216 h annualisées)
2 heures (72 h annualisées)
32 heures
10 heures annuelles

Les langues vivantes

☉ *2 langues vivantes obligatoires*

☉ *2 éléments à prendre en compte :*

- Validation du niveau A2 en référence au socle (LV1 ou LV2 au choix de l'élève en concertation avec les enseignants concernés)
- Au DNB, pour le contrôle continu, la note en langues vivantes pour la série professionnelle, résulte de la moyenne obtenue dans les 2 langues vivantes (LV1 et LV2) pour les élèves de prépa pro qui ont suivi les enseignements dans les 2 langues.

(cf Circulaire du 28 décembre 2012 sur le cadrage du DNB)

– **Organisation horaire conseillée en conséquence :**

LV1 : 2h/semaine

LV2 : 2h/semaine

Enseignement « Sciences et Technologie »

- S'appuie sur les programmes du collège en vigueur
(cf. BO n°6 du 28 août 2008)
- Disciplines concernées : Sciences Physiques et Chimiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Technologie
- Contribue particulièrement à la maîtrise de la compétence 3 du palier 3
- Pris en compte pour le DNB (contrôle continu) selon la réglementation en vigueur

Enseignement « Sciences et Technologie »

4h pour assurer cet enseignement scientifique et technologique

→ *Quel enseignement ?*

Cet enseignement a pour objectif principal la maîtrise des compétences du socle (compétence 3 du palier 3)

Il est construit sur la base de projets fédérant les 3 champs disciplinaires concernés : les SPC, la SVT, la technologie.

→ *Qui doit enseigner ?*

Il est difficile d'envisager que les 3 disciplines soient assurées par un seul enseignant.

Au lycée professionnel, il peut être fait appel aux enseignants de : maths-sciences, biotechnologies-santé-environnement, génie civil-construction-économie.

Le choix des enseignants est effectué en fonction :

- ✓ des ressources de l'établissement et de la possibilité de mise en réseau
- ✓ du « projet spécifique de l'établissement, adapté aux besoins des élèves et à l'environnement de l'établissement »

Enseignement « Sciences et Technologie »

→ *Quelle répartition horaire?*

Fonction du ou des projets pédagogiques arrêtés (inscription dans le projet d'établissement)

Proposition : 2 ou 3 enseignants

- 1h 30 de Sciences physiques et chimiques : PLP Maths-Sciences
- 1h 30 de SVT : PLP Biotechnologies (contenu de formation adapté aux besoins)
- 1h Technologie fédérant le projet des 2 autres disciplines : PLC Technologie ou PLP Maths-Sciences

Découverte professionnelle

- *Découverte d'au moins deux secteurs professionnels différents (dans le cadre de partenariats)*
- *216 heures de séquences de découverte professionnelle, comportant :*
 - des séances de découverte des parcours et des formations dont une **initiation aux activités professionnelles** en établissement,
 - des périodes en milieu professionnel (visites, séquences d'observation, stages d'initiation en milieu professionnel).
 - 2 semaines de stage conseillées

Cela participe de la construction du PDMF

Quelques précisions pédagogiques

☉ *Les projets :*

Prévoir un projet pluridisciplinaire fédérateur intégrant le ou les projets pédagogiques (inscription au volet pédagogique du projet d'établissement) et s'appuyant sur la découverte professionnelle

☉ *Le portfolio :*

- rassemble des réflexions sur le vécu personnel et professionnel de l'élève
- est alimenté par des écrits ou d'autres supports en lien avec des visites d'entreprise, des activités...
- contient toute une partie relative au suivi et à l'évaluation des compétences transversales
- peut constituer un support pour la validation du LPC

☉ *L'Accompagnement Personnalisé*

Objectif premier :

Maitrise du socle au palier 3

Quelques précisions pédagogiques

☉ *L'Accompagnement Personnalisé*

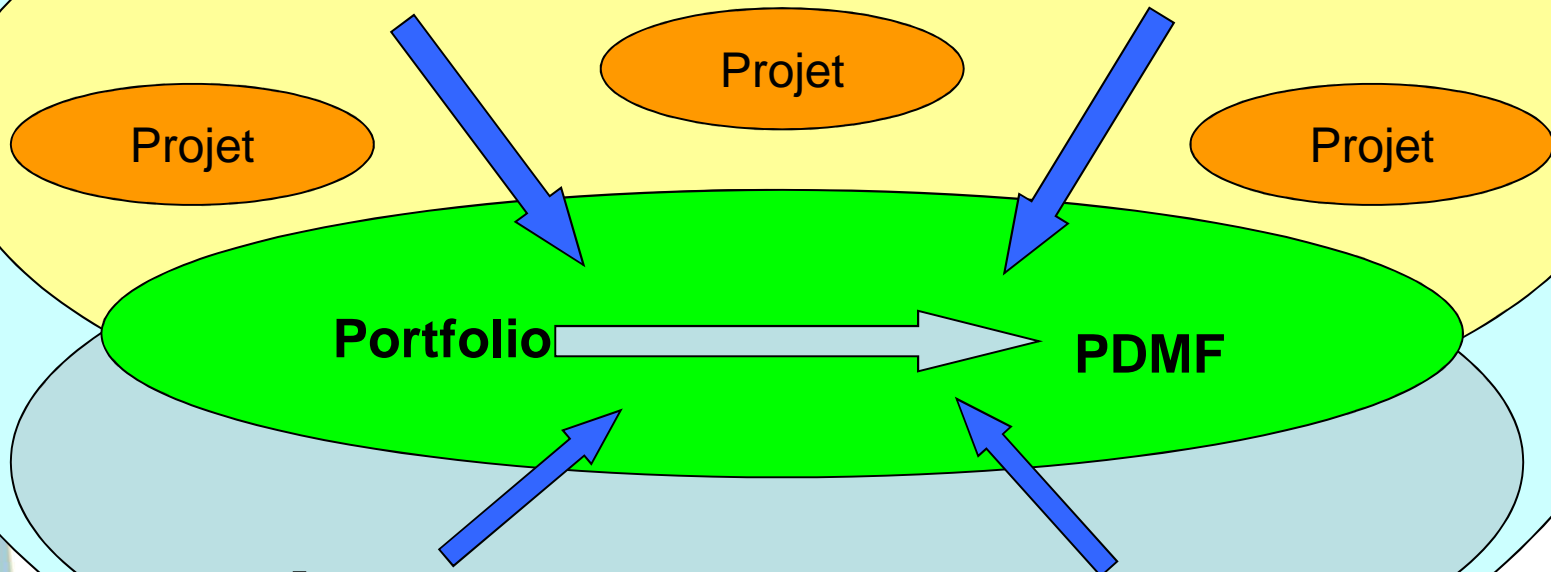
Mais aussi :

- ✓ Faire un point, avec l'élève, sur ses choix de parcours de formation
- ✓ Se préparer aux différentes périodes en milieu professionnel
- ✓ Effectuer des recherches précises au CDI sur les métiers

Organisation pédagogique

Maîtrise du socle au palier 3 → LPC

Projet fédérateur pluridisciplinaire



Découverte professionnelle

Quelques propositions organisationnelles

- *Globalisation de l'horaire, mise en barrette*
Choix de répartition
- *Favoriser la concertation (plages horaires libérées)*
- *Présentation aux élèves de chaque projet par l'équipe*